



**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oran**  
**NIF : 000216001808337**

**AVIS DE CONSULTATION : AT/DOT31/SDFS/DAL/ N°17/2022**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de la Wilaya d'Oran lance un avis de consultation pour la :  
**La Réalisation des travaux de canalisations urbaines au profit services des douanes intérieur du port d'Oran**

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

Le présent avis de consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupement momentané d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, bâtiment et hydraulique de droit algérien, ayant les capacités techniques et financières pour la réalisation du projet selon les paliers suivants :

**Palier 01 : Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) :** seuls les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 01 et plus sont appelés à soumissionner pour ces lots.

Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction opérationnelle des télécommunications d'Oran**  
**06 Rue Chaila Ali - El Makkari - Oran - Algérie**

Contre le paiement, auprès de la banque **BNA Agence ES SOUMMAM**, d'un montant de **deux mille dinars algériens (2000 DA)** non remboursable représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars N°001 00951 0300 000 552/20.**

**NB :** Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, constitué avant le retrait du cahier des charges, ce dernier doit être retiré par le mandataire chef de file, désigné dans la convention du groupement momentané, ou par l'un des membres du groupement désigné dans le cadre de la même convention.

**Présentation des offres :**

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire, la référence de l'objet de l'avis de consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière ».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM - SPA -**  
**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ORAN**  
**AVIS DE CONSULTATION N°17/AT/DOT31/SDFS/DAL/2022**  
**« Travaux de canalisations urbaines »**  
**Au profit services des douanes intérieur du port d'Oran**  
**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : **06 Rue Chaila Ali - El Makkari - Oran - Algérie**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **dix (10) jours de 08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution

du présent avis dans le site Web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.



